

ACCOUNTAUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de l'Est



ASSOCIATION

LE RENOUVEAU

Maison des associations

16, quartier de la Magdeleine

88000 EPINAL

Association Loi de 1901

RCS EPINAL 331 252 502 00025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



ACCOUNTAUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de l'Est



A l'assemblée générale de l'**Association Le Renouveau**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association Le Renouveau** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne le rattachement à l'exercice des subventions reçues et des charges y afférentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANCY,
Le 5 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes



Monsieur Bruno MASSON - Associé

 commissaire
aux comptes

RENOUVEAU

Comptes Annuels

Du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

BILAN - ACTIF

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	28 439,84	23 231,50	5 208,34	8 183,41
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	9 968,29	9 203,13	765,16	1 033,96
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	139 977,66	86 120,98	53 856,68	57 042,51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 576,22		1 576,22	1 576,22
Prêts				
Autres	14 594,94		14 594,94	11 538,41
TOTAL (I)	194 556,95	118 555,61	76 001,34	79 374,51
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	208 810,29		208 810,29	282 926,64
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 386 943,54		3 386 943,54	2 569 418,49
Charges constatées d'avance	3 602,20		3 602,20	4 417,27
TOTAL (II)	3 599 356,03		3 599 356,03	2 856 762,40
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 793 912,98	118 555,61	3 675 357,37	2 936 136,91

BILAN - PASSIF

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	211 121,61	173 863,57
Autres		
Report à nouveau	546 790,32	492 440,31
Excédent ou déficit de l'exercice	111 367,41	91 608,05
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>869 279,34</i>	<i>757 911,93</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	969 463,30	998 100,07
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 838 742,64	1 756 012,00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 259 196,64	615 059,29
TOTAL (II)	1 259 196,64	615 059,29
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 300,00	1 300,00
Provisions pour charges	196 736,26	180 706,67
TOTAL (III)	198 036,26	182 006,67
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	2 012,75	450,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 758,04	60 524,20
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	294 340,31	239 474,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 103,56
Autres dettes	9 104,06	8 350,69
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	29 166,67	71 156,25
TOTAL (IV)	379 381,83	383 058,95
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	3 675 357,37	2 936 136,91

COMPTE DE RÉSULTAT

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	128,00	136,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	385 473,65	54 499,24
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 912 774,01	2 310 194,57
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	27 530,28	16 713,06
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 700,28	45 910,23
Utilisations des fonds dédiés	219 817,80	89 111,97
Autres produits	39 409,65	39 534,73
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 600 833,67	2 556 099,80
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	620 549,16	472 369,29
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	121 412,32	94 563,74
Salaires et traitements	1 371 635,58	1 102 204,64
Charges sociales	513 934,77	405 134,66
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 966,26	8 029,44
Dotations aux provisions	16 029,59	73 409,85
Reports en fonds dédiés	863 955,15	497 448,80
Autres charges		1 145,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 530 482,83	2 654 305,42
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	70 350,84	-98 205,62
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 743,12	961,43
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	8 743,12	961,43

COMPTE DE RÉSULTAT

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	8 743,12	961,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	79 093,96	-97 244,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 577,22	42 707,65
Sur opérations en capital	30 811,77	150 801,58
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	34 388,99	193 509,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	238,54	4 656,99
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	238,54	4 656,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	34 150,45	188 852,24
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 877,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	3 643 965,78	2 750 570,46
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	3 532 598,37	2 658 962,41
EXCÉDENT OU DÉFICIT	111 367,41	91 608,05
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	7 593,17	8 546,58
TOTAL	7 593,17	8 546,58
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	7 593,17	8 546,58
TOTAL	7 593,17	8 546,58
TOTAL	111 367,41	91 608,05

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			na
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			na
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			na
LOCATIONS			na
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			na
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			na
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			na
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			na
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			na
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			na
TRANSFERTS DE CHARGES			na
COMMENTAIRES	O		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 3 675 357,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 111 367,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La crise sanitaire de la COVID 19 qui est survenue en 2020 ne remet pas en cause le principe de continuité d'exploitation.

Descriptif de l'activité :

L'association à but non lucratif a pour objet :

- D'apporter un soutien matériel, moral, voire psychologique et une action éducative aux personnes isolées et aux couples avec ou sans enfants, placés en état de difficultés matérielles, morales ou sociales.
- D'assurer la gestion des établissements ou services qui seraient nécessaires pour remplir cette tâche.
- De créer, en conformité avec la loi, toute structure permettant l'insertion des personnes en difficulté.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par :
Règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux associations concernées à compter du 1er janvier 2020.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Véhicule	3 ans
- Informatique	3 ans
- Mobilier	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	28 440		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	9 968	
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
		Instal. gén., agencts & aménagts divers		
Autres immos corporelles	Matériel de transport	9 490		
	Matériel de bureau & info., mobilier	47 266		13 313
	Emballages récupérables & divers	69 909		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL III	136 633		13 313
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	1 576		
	Prêts et autres immobilisations financières	11 538		3 057
	TOTAL IV	13 115		3 057
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		178 188		16 369

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			28 440	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Ins. gal. agen. amé. cons			9 968
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
		Instal. gén., agencts, aménagts d.			
Autres immos corporelles	Matériel de transport			9 490	
	Mat.bureau, info., mob.			60 579	
	Emballages récup. div.			69 909	
Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL III			149 946	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			1 576	
	Prêts & autres immob. financières			14 595	
	TOTAL IV			16 171	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				194 557	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	20 256	2 975		23 232
TOTAL	20 256	2 975		23 232
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.	8 934	269		9 203
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immos corporelles				
Matériel de transport	9 490			9 490
Mat. bureau et informatique, mob.	26 753	7 168		33 922
Emballages récupérables divers	33 379	9 330		42 709
TOTAL	78 557	16 767		95 324
TOTAL GENERAL	98 813	19 743		118 556

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	180 707	16 030			196 736
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 300				1 300
TOTAL	182 007	16 030			198 036
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		16 030			
financières					
exceptionnelles		863 955	219 818		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	14 595		14 595
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	300	300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-298	-298	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	10 000		10 000
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	194 176	194 176		
Charges constatées d'avance	3 602	3 602		
TOTAUX		222 375	197 780	24 595
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 602
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 602

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	186 680
Disponibilités	
TOTAL	186 680



TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Les subventions d'investissement figurant pour un montant total de 969 463 € sont utilisées notamment pour financer les aménagements d'accueil et la création d'activités dans les locaux du quartier de la Magdeleine appelés La Capitainerie.



TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

10414 - RENOUEVEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité					37 258,04		211 121,61
Autres réserves	173 863,57		173 863,57				
Report à nouveau	492 440,31		492 440,31	54 350,01			546 790,32
Excédent ou déficit de l'exercice	91 608,05		91 608,05		111 367,41	91 608,05	111 367,41
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	998 100,07		998 100,07				
Subventions d'investissement						28 636,77	969 463,30
TOTAUX	1 756 012,00		1 756 012,00	54 350,01	148 625,45	120 244,82	1 838 742,64



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

10414 - RENOUVEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions 2019	38 883,64		38 883,64		38 883,64			40 542,46	
Subventions 2020	78 726,85		78 726,85		38 184,39			355 026,03	
Subventions 2021	497 448,80		497 448,80	864 026,15	142 422,77			864 026,15	
Subventions 2022				864 026,15					
TOTAL	615 059,29		615 059,29		219 490,80			1 259 594,64	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	863 955,15	497 448,80
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	863 955,15	497 448,80



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

10414 - RENOUVEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes de crédit (1)					
à 1 an max. à l'origine					
à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		1 261 209	1 261 209		
Fournisseurs & comptes rattachés		44 758	44 758		
Personnel & comptes rattachés		117 232	117 232		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		155 731	155 731		
Etat & autres collectiv. publiques		1 877	1 877		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes & assimilés		19 500	19 500		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		9 104	9 104		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		29 167	29 167		
TOTAUX		1 638 578	1 638 578		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	29 167
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	29 167

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 758
Dettes fiscales et sociales	166 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 720
TOTAL DES CHARGES À PAYER	219 863



ENGAGEMENTS

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 196 736,26 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,90 %
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1,00 %



LES EFFECTIFS

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	54,00	51,00
Ingénieurs et cadres	7,00	6,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	47,00	45,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



COMMENTAIRE

10414 - RENOUEAU

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

VALORISATION DU BENEVOLAT :

La participation bénévole des administrateurs membres actifs au fonctionnement de l'association a été valorisée à 7593,17 €.

